



AVIS À LA POPULATION

SUPPRESSION DU CONTENEUR TEXTILES

La situation de la collecte et de la valorisation des textiles usagés s'étant fortement détériorée ces dernières années, nous ne sommes malheureusement plus en mesure de maintenir le conteneur à textiles situé à l'écopoint de la Rue du Temple, au centre du village.

Celui-ci sera retiré le 30 juin.

Vous pourrez toutefois continuer à déposer vos textiles usagés à la déchetterie des Ponts-de-Martel.

COURS DE SAMARITAINS

L'ADCM propose à la population, en collaboration avec les Samaritains de la Vallée, un cours de premiers secours BLS (mesures de réanimation de base) – AED (utilisation d'un défibrillateur), non certifiant.

Ce cours est gratuit et ouvert à tous. Venez nombreux le 17 septembre 2026 à 20h au collège de La Chaux-du-Milieu dans la salle des sociétés.

En cas d'intérêt, merci de vous inscrire d'ici le 20 août par courriel à adcm2405@gmail.com ou par téléphone au 078 629 78 60.

ANNONCES DES FEUX

Pour organiser une torée ou allumer un feu privé (dans un jardin ou une place autorisée), vous devez obligatoirement annoncer votre intention au Service d'Incendie et de Secours des Montagnes Neuchâteloises en composant le 032 889 65 91 ou par courriel à sismn@ne.ch.

Cela évite des interventions inutiles des sapeurs-pompiers pour des annonces de départ de feu.

FÊTE NATIONALE 2026

Nous avons le plaisir de vous informer que la Fête nationale aura lieu le 31 juillet au Cerneux-Péquignot.

Plus d'informations suivront prochainement sur le site internet de la commune et dans vos boîtes aux lettres.

APPARTEMENTS À LOUER

Appartement de 4.5 pièces au 2^e étage dans l'immeuble sis La Forge 112.

Libre de suite

Prix : CHF 915.00 (Loyer CHF 815.00 / Garage Fr. 100.00 / Charges CHF 200.00)

Appartement de 2 pièces au 1^{er} étage Nord dans l'immeuble sis Rue du Temple 87.

Libre dès le 1^{er} août 2026

Prix : CHF 750.- (Loyer CHF 600.00 / Charges CHF 150.00)

Pour tous renseignements ou en cas d'intérêt, nous vous invitons à prendre contact avec l'administration communale.

ANIMAUX SAUVAGES

Nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les renards et tout autre animal sauvage. Le renard en particulier, peut être porteur de maladies pouvant être graves, comme la gale ou l'échinococcose. Ces pathologies peuvent se transmettre aux autres animaux et à l'Homme.

PLANTES INVASIVES

L'élimination des plantes envahissantes nécessitent quelques précautions. Elles ne doivent jamais être entreposées dans le compost de jardin ou en bordure de champ. Toutes les parties susceptibles d'assurer leur reproduction doivent être incinérées. Vous trouverez tous les détails au sujet de ces plantes envahissantes sur le site :

<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/SFFN/nature/neophytes/Pages/accueil.aspx>

HORAIRE ADMINISTRATION COMMUNALE DU 6 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

Le bureau communal sera ouvert les mardis de 8h30 à 15h00 durant la période du 24 juillet au 14 août prochain à l'exception de la semaine du 3 au 7 août, durant laquelle il sera fermé. En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse commune.chaux-du-milieu@ne.ch.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Afin que chacun puisse profiter pleinement des belles soirées d'été, tout en préservant la tranquillité de tous, nous vous rappelons qu'une autorisation est requise pour toute activité bruyante se déroulant entre 22h et 7h, que ce soit au sein de la localité ou dans tout endroit où le repos des voisins pourrait être perturbé.

NEMO NEWS

Pour rester informé des dernières actualités de votre commune, n'hésitez pas à télécharger l'application Nemo News et de choisir les émetteurs dont vous voulez recevoir les informations.

AGENDA 2026

31 juillet 2026..... Fête nationale
15 août 2026..... Tournoi de pétanque de la société de Jeunesse
30 août 2026..... Balade gourmande de la société de Jeunesse
02 septembre 2026..... FSRM Kids, 7-10 ans
30 septembre 2026..... FSRM Kids, 11-15 ans
01 novembre 2026..... Marche de l'ADCM
27-28 novembre 2026..... Soirée théâtre de la société de Jeunesse
05-06 décembre 2026..... Soirée théâtre de la société de Jeunesse

Le Conseil communal et l'administration communale vous souhaitent à toutes et à tous un très bel été 2026

